ERMONT nouvelles technologies

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement s'intensifie

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EST EN COURS SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE ET CONCERNERA TOUS LES ERMONTOIS D'ICI 2015 (SOUS RÉSERVE D'ÉVENTUELLES DIFFICULTÉS TECHNIQUES MAJEURES RENCONTRÉES PAR LES OPÉRATEURS).



La mairie s'est mobilisée auprès des principaux bailleurs de la commune afin que ces conventions soient mises en place très rapidement. Une fois ces conventions signées et renvoyées, Orange prend ensuite contact avec le syndic pour effectuer le déploiement vertical de la fibre optique dans l'immeuble. À l'occasion de ce déploiement dans les immeubles, les

> peuvent contacter Orange ou SFR pour disposer d'un abonnement. Direction des Systèmes d'Information

> En 2014, 25 nouvelles armoires vont être installées afin que 80 % de la population ermontoise puisse être connectée.

> Pour que chaque Ermontois habitant dans un immeuble puisse être connecté, le raccordement à la fibre optique doit être accepté en amont, en assemblée générale avec le syndic de copropriété.

> pavillons se trouvant à proximité seront, peu à peu, raccordés. Une fois ces travaux finis, les propriétaires ou locataires

Comment bénéficier d'un abonnement en fibre optique

et Télécommunications Mairie – 100 rue Louis-Savoie – BP 40083 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38 fibre.optique@ville-ermont.fr

Conseiller municipal délégué Chargé des Systèmes d'Information : Serge Cayla

a fibre optique se déploie progressivement depuis avril dernier; d'abord dans une première zone de la ville en 2013, pour être installée sur l'ensemble de la commune en 2014 et 2015.

40 % de logements connectés

L'année dernière, après avoir tiré les câbles des deux artères principales, au départ du central téléphonique, situé au Plessis-Bouchard – ce qui représente près de 10 km de câbles -, Orange a installé douze des quatorze armoires de rue sur la voie publique. Les deux armoires situées à la ZAC Ermont-Eaubonne, qui avaient dû être déplacées, ont été installées en décembre dernier.

Ces deux armoires seront opérationnelles fin février dès la fin de la période réglementaire de gel commercial. Ces armoires permettent de connecter les quelque 5000 logements de cette première zone de déploiement, ce qui représente près de 40 % des logements de la commune.

Des immeubles déjà fibrés

Septembre 2013 a marqué le début du délai des trois mois de gel commercial imposé par la loi et dont l'objectif est de permettre aux autres fournisseurs d'accès qu'Orange de se déclarer candidat et de se raccorder à la fibre. En décembre dernier, Orange et SFR se sont positionnés afin de proposer des abonnements (attention, SFR n'a pas encore communiqué de calendrier); les autres opérateurs ne se sont pas positionnés pour être fournisseurs d'accès fibre optique sur le territoire de la commune. Depuis décembre dernier, 42 immeubles sont fibrés à Ermont. Pour connaître quels immeubles sont fibrés et l'avancée des travaux, consultez la page du site internet de la ville consacrée au très haut débit sur ville-ermont.fr. Plusieurs pavillons bénéficient également de la fibre optique.

Suivez le déploiement de la fibre optique sur la commune en consultant le site de la ville : ville-ermont.fr.